



Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Une première pelletée de terre souligne le début des travaux d'agrandissement de l'école Jean-XXIII

La Municipalité d'Ange-Gardien investit avec la Commission scolaire pour doter l'école de cinq nouvelles classes et deux plateaux de gymnase

Municipalité d'Ange-Gardien, le 29 octobre 2015 – C'est en présence de dignitaires, d'invités et de membres du personnel que le début des travaux d'agrandissement de l'école Jean-XXIII a été souligné aujourd'hui par la pelletée de terre officielle.

Les travaux consistent, entre autres, en l'ajout au bâtiment original de cinq classes et de deux nouveaux plateaux de gymnase.

Le budget de construction du projet d'agrandissement s'élève à 5,9 M\$. À la contribution initiale de 3,8 M\$ alloués pour la construction par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et à celle de 900 000 \$ en provenance de l'enveloppe budgétaire pour le maintien des bâtiments de la Commission scolaire, la Municipalité d'Ange-Gardien investit 1,2 M\$ pour doter l'école du second plateau d'activités sportives.

« La Municipalité d'Ange-Gardien et la Commission scolaire des Hautes-Rivières ont créé un véritable partenariat logistique et financier qui a des impacts très positifs pour toute la communauté. Travailler ensemble permet de réaliser des projets qui répondent davantage aux besoins de nos milieux et qui s'inscrivent dans une véritable perspective de services offerts aux citoyens », a déclaré madame Andrée Bouchard, présidente du conseil des commissaires.

L'école au cœur de la vie des élèves, des familles et de toute la communauté

L'école est au cœur de la vie des élèves. L'ensemble du nouveau complexe s'articule d'ailleurs autour d'un jardin intérieur, bordé par quatre façades. L'école aura également une nouvelle entrée principale donnant sur un atrium ouvert sur deux étages qui fournira un bel éclairage naturel. Cinq classes s'ajouteront aux locaux actuels, de même qu'une nouvelle bibliothèque et un gymnase comportant deux plateaux distincts pour les activités sportives. Une fois les travaux complétés, la superficie de l'école totalisera 2 197 mètres carrés.

« Chez nous, la famille et l'éducation sont des priorités », a déclaré M. Yvan Pinsonneault, maire de la Municipalité d'Ange-Gardien qui compte 2 500 citoyens. « Notre investissement contribue à augmenter la qualité de vie de tous les citoyens puisque ces infrastructures nous permettront, entre autres, de bonifier notre offre en loisirs, mais également de répondre aux besoins des générations futures et des nouvelles familles qui s'établiront chez nous ».

Les travaux s'échelonneront jusqu'à l'été prochain et les nouvelles installations seront fin prêtes pour la prochaine rentrée scolaire à l'automne 2016-2017.

« Une ville, ce n'est pas qu'une série de maisons, mais un ensemble de services qui viennent soutenir les familles. Une école, c'est aussi un ensemble de services offerts à la communauté », a conclu Andrée Bouchard.

-30-

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières figure parmi les organisations de services publics les plus performantes. Elle accueille plus de 18 500 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. La CSDHR compte près de 2 500 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose au total de 56 édifices, dont 50 établissements d'enseignement : 36 écoles primaires, 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes et 1 centre d'expertise (siège social administratif). Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont plus de 1 500 enseignants et professionnels. Le personnel de soutien (concierges, secrétaires, techniciens ou techniciennes en éducation spécialisée, personnel du service de garde, etc.) fournit, pour sa part, un appui essentiel au personnel enseignant et professionnel afin d'offrir nos services d'éducation à tous nos élèves. La Commission scolaire des Hautes-Rivières est une actrice clé au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le csdhr.qc.ca.

Renseignements :

Julie Brassard, conseillère en communication

Service du secrétariat général et des communications

Commission scolaire des Hautes-Rivières

Téléphone : 450 359-6411, poste 7229 | Portable : 514 946-2223

brassardj@csdhr.qc.ca - Pour plus d'information, visitez le csdhr.qc.ca